

Discours inauguration tennis

Mmes et Mrs les présidents d'association, Mmes et Mrs les adhérents du Tennis Club de Congénies, M les représentants des entreprises, chers collègues du conseil municipal, Mmes et Mrs.

Christian VALETTE vous prie d'excuser son absence.

Vous en aviez rêvés, et nous l'avons fait.

Quand nous avons rencontré les dirigeants du club, il y a plusieurs mois de cela, avec Jean-Michel RAVEL et Nicolas VALETTE, ils nous ont fait part de leur besoin d'un court supplémentaire pour pouvoir assurer à leurs adhérents, une pratique normale du tennis, et pour assurer une structure pérenne au club, où Patricia démontre toutes ses compétences en matière de formation. En contrepartie, le club était prêt à participer au financement de cette opération. Cette demande, légitime, a retenue toute notre attention. Elle est en phase avec la politique que le conseil municipal, qui me soutient, veut développer. En effet, nous souhaitons être à l'écoute des associations, de les soutenir du mieux de ce nous permet nos finances. Cette année est une année importante, l'Espace Sportif de Ninarde, s'est enrichi d'un 3^{ème} court de tennis, ainsi que d'un terrain de boules à l'arrière des vestiaires du terrain de foot, répondant aux besoins du club de pétanque La Tradition. Je souhaite saluer mes prédécesseurs, et ceux qui les ont accompagné, pour avoir organisé les équipements sportifs publics dans ce lieu, que beaucoup nous envie. Pour une commune de notre taille, nous ne sommes peut-être pas les 1^{ers} sur le plan de la voirie, mais en termes d'équipements sportifs et culturels, nous ne sommes pas mal.

Plusieurs obstacles devaient être levés, et notamment celui de l'emplacement. Après un 1^{er} contact avec les propriétaires locaux, pas ou peu de solutions étaient envisageables, pour une organisation cohérente des courts de tennis. Un contact a alors été établi, avec Mme DESACHY, octogénaire résidente à Paris 6 mois de l'année, et en Australie pour le reste. Après un échange téléphonique, Mme DESACHY a souhaité venir à Congénies, afin de mieux se rendre compte de l'endroit où se situaient les 3 parcelles qu'elle possédait, dont celle où se trouve aujourd'hui le 3^{ème} court de tennis. Après l'avoir aidé à préparer son voyage, nous sommes allés la récupérer à la gare, pour

l'accompagner à l'hôtel à Aujargues. Le déjeuner pris en commun, nous nous sommes rendus sur place pour présenter le terrain concerné. Nous nous sommes transformés en VRP, et avons usés de tous les arguments pour vendre le projet. Dans les quelques semaines qui ont suivi, Mme DESACHY nous faisait part de son accord, sur la base du prix que nous avons proposé. En parallèle, une opportunité s'est présentée, la commune a pu faire l'acquisition de 2 parcelles supplémentaires, appartenant aux conjoints Gliglio, permettant ainsi plusieurs possibilités d'implantations. Merci à eux, d'avoir permis la mise en œuvre d'un projet cohérent.

Ce point levé, le conseil municipal a été sensible aux besoins du club, malgré les nombreux investissements déjà inscrits à notre programme sur le mandat et tout particulièrement au budget 2017. Cette opération d'un montant de près de 115 000 € HT est financée à hauteur de 15 000 € par le club de tennis.

Autre challenge à relever, a été celui des délais de réalisation, pour pouvoir livrer le court pour le 14 juin, date du début du tournoi. Je souhaiterais, tout particulièrement, féliciter les entreprises pour leur compréhension et leur implication. Ont été associés à ce projet, le CEREK pour la maîtrise d'œuvre, Lautier Moussac pour le terrassement, St-Groupe pour la construction du court, SPIE, pour la partie éclairage, sans oublier ENEDIS et son sous-traitant Sir Andreu. Pour exemple, le raccordement électrique au réseau public a été réalisé le 13 juin, pour une mise en route le 14, jour du début du tournoi. Au grand nombre d'échanges téléphoniques, de mails et de texto, Yannick pourra attester de l'énergie dont nous avons dû faire preuve pour réussir.

Avant de clôturer mon propos, je voudrais dire que l'investissement qui vient d'être réalisé, est un investissement pour l'avenir. Le club compte 82 jeunes sur les 140 licenciés, et cet équipement doit être considéré comme pour la construction d'une école. Effectivement ça coûte, mais si nous voulons que les clubs maintiennent nos jeunes dans leurs structures, nous devons les aider. Avec mes collègues du conseil municipal, et tout particulièrement Paulette REDLER et Adrien SAPET, nous avons fait preuves de beaucoup d'abnégation, pour finaliser cette opération dans les temps. Cela n'est rien par rapport à la satisfaction que nous avons aujourd'hui de voir évoluer autant de joueurs et de jeunes en particulier, sur les courts de Congénies. Je vous remercie pour votre attention.